

Saint-Julien Chapeuil, le 01 avril 2021

À MESDAMES, MESSIEURS LES CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES

Objet Réunion conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au conseil communautaire qui se déroulera le :

**JEUDI 08 avril 2021 à 20h00 à Lantriac (complexe sportif et socio culturel . Le Vourzet 43260 Lantriac)**

**L'ordre du jour est le suivant :**

- Approbation compte rendu du dernier conseil
- **Finances** :
  - Affectation des résultats
  - vote des budgets primitifs 2021 (*budget principal, budget annexe petite enfance, budget annexe station, budget annexe OM, budget annexe Colempce, Budget annexe RPA, Budget annexe zone activité, budget annexe régie des transports*).
  - Renouvellement ligne de trésorerie.
- **Culture** :
  - Projet éducation artistique et culturelle : demande de subventions DRAC, Région, Département.
  - Ecole de musique intercommunale : annulation partielle de l'inscription à la chorale pour un montant de 60 € (50%)
- **Tourisme**
  - Tarification taxe de séjour 2022
- **Economie/ Développement** :
  - Adoption de la convention mobilité

→ **Divers :**

- Résiliation XMAP au 31/12/2021
- Nouveau conseiller communautaire délégué : fixation de l'indemnité de fonction.
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Cordialement,

Jean-Marc Fargier,  
Président,



*Petit rappel : cette réunion du conseil se tiendra pendant les horaires de couvre-feu, il appartient donc aux élus de se munir de la présente convocation et d'une attestation de déplacement dérogatoire pour motif professionnel.*

*L'assistance, pour un citoyen, aux débats du conseil communautaire ne constitue pas un motif de d'autorisation de sortie dérogatoire, en conséquence l'accès du public à la séance du 18 mars n'est pas autorisé.*

Horaires d'ouverture au public  
du lundi au jeudi : 9h – 12h / 14h – 17h

vendredi : 9h – 12h